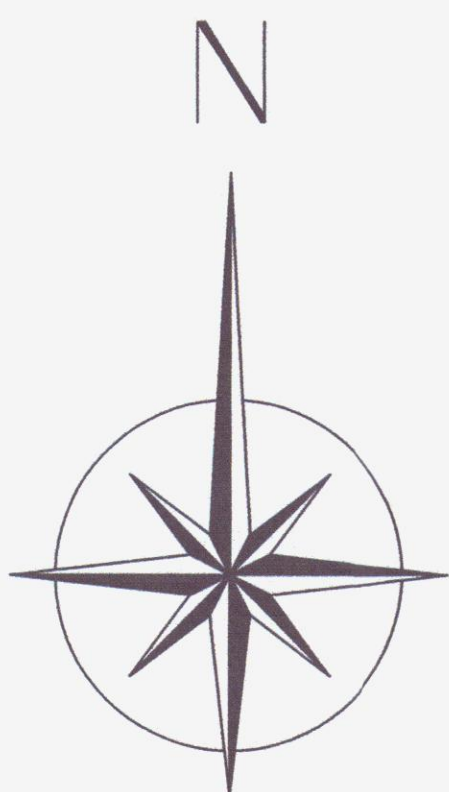
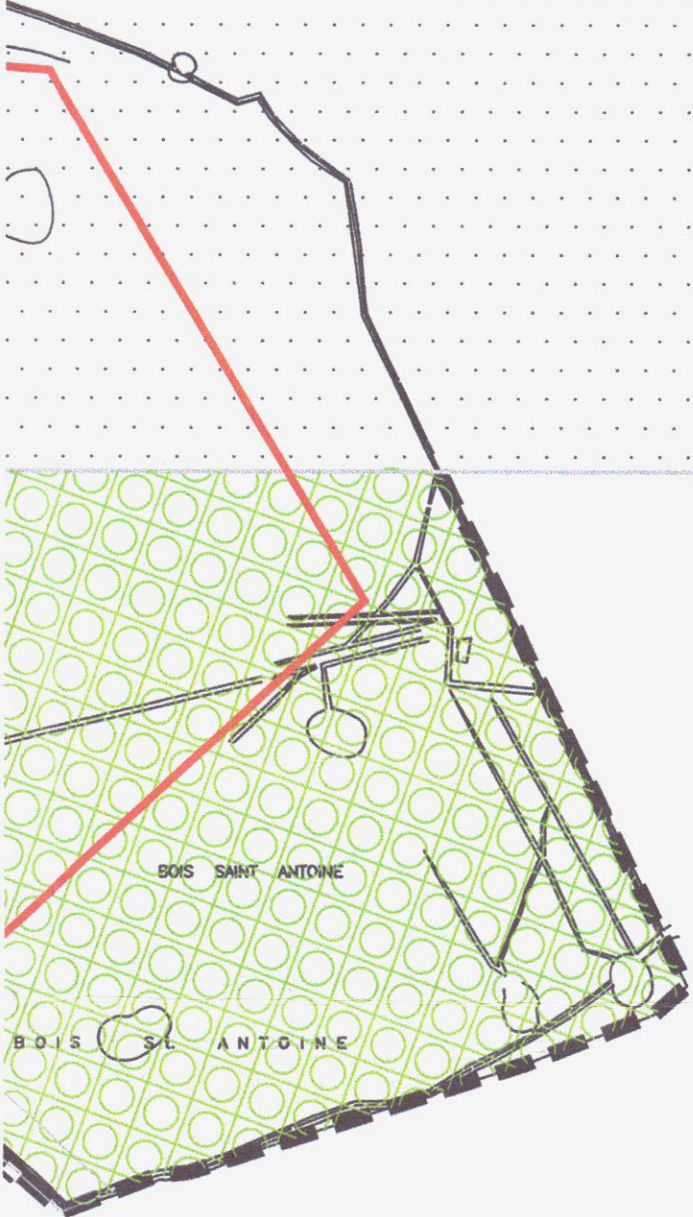
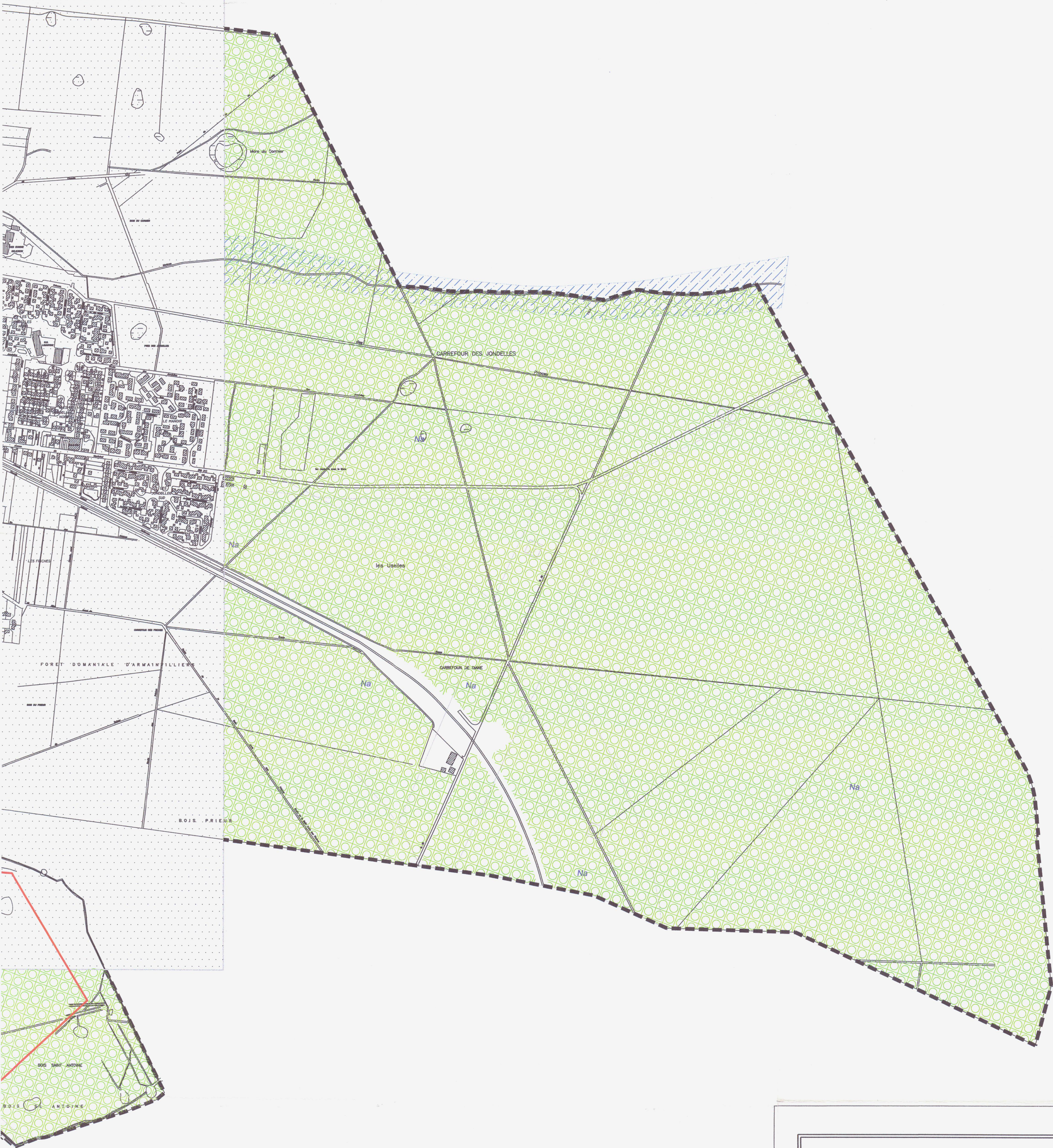


n Est au 1/2000 n°3.1



- UA : Zone à caractère central d'habitat et de services
UB : Zone d'habitat à densité moyenne
UC : Zone d'habitat à densité moyenne affectée à des groupes d'habitations
UD : Zone d'habitat issue de la ZAC d'Ayau
UE : Habitat de la Zone d'Aménagement Concerté des Grands Champs
UF : Lotissement du Domaine de Montmartre
UG : Emprise du domaine EDF
UX : Zone artisanale et d'activités
AU : Zone d'extension future
AUX : Zone d'activités future
II AU : Zone d'extension dans le cadre d'une prochaine révision.
A : Zone naturelle destinée à l'agriculture
N : Zone protégée en raison de la valeur des paysages.

LEGENDE:



Limite de commune



Limite de zone



Emplacements réserves



Espaces boisés classes existants ou à créer



Zone de débordement du Morbras



Protection des lisières forestières



Boulevard urbain, tracé à préciser

DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE



Plan Local d'Urbanisme
P.L.U
Modifié

APPROBATION
PLAN DE ZONAGE
Général Est

Vu pour être annexé à la
Délibération du Conseil Municipal
En date du 24 NOV. 2008



Echelle
1/5000

3.3

So.R.E.P.A.
90, rue de Vaugirard 75006 PARIS
Tél : 01.42.22.61.22 - Fax : 01.45.48.23.92
E-mail : sorepa@vend-ingenierie.fr